

France:France/38/fr

L'Anses délivre et retire les autorisations de mise sur le marché des médicaments vétérinaires, des produits phytopharmaceutiques, des matières fertilisantes et des biocides. Pour ce faire, elle évalue leur efficacité et les risques qu'ils représentent pour la santé humaine et les écosystèmes.

Retrieved from

"<https://worldfoodsafetyalmanac.bfr.berlin/index.php?title=Translations:France:France/38/fr&oldid=7544>"

This page was last edited on 21 December 2023, at 11:27 from ANSES1.